

En Libye, risque sérieux d'escalade militaire

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4748 - Ven. 5 - Sam. 6 avril 2019 - Prix : 10 DA

Regards

La modernité économique n'est pas soluble dans l'économie patriarcale

Page 4

Vacance du poste de président de la République

Une commission mixte APN/Sénat installée

Page 3

La marche sur Tripoli

Par Mohamed Habili

Le maréchal Khalifa Haftar a lancé dans la nuit de mercredi à jeudi ses troupes sur Tripoli, où siège le gouvernement dit d'union nationale présidé par Fayez al-Sarraj, à peu de jours de la conférence nationale sous l'égide des Nations unies devant se tenir à Ghadamès, et cela à quelques heures seulement de l'arrivée d'Antonio Guterres dans la capitale libyenne. Pour un peu on croirait que c'est précisément la venue du secrétaire général de l'ONU qui a précipité une offensive à grande échelle depuis longtemps dans les intentions du camp de Tobrouk, mais tant de fois différée. Une offensive qui n'aurait selon ses initiateurs d'autre but que de libérer Tripoli des groupes terroristes qui la tiendraient, mais qui en réalité est destinée à réunifier la Libye sous leur seule autorité, seul moyen à leurs yeux d'en finir avec le Conseil présidentiel, en dépit du fait qu'il soit reconnu par la communauté internationale. Il a été dit ici l'autre jour, à l'occasion du Sommet de la Ligue arabe de Tunis, que tout avait été essayé pour trouver une issue à la crise libyenne, mais que toutes les tentatives en ce sens avaient échoué. On aurait pu ajouter : sauf la solution militaire, c'est-à-dire celle-là même à quoi le camp de l'Est a fini par se résoudre après une si longue hésitation. Cette solution, bien qu'envisagée depuis longtemps par Tobrouk, a toujours vu se dresser contre elle ces mêmes puissances étrangères dont l'intervention militaire en 2011 avait entraîné la fin du régime de Kadhafi et du même coup créé les conditions de la division territoriale et politique de la Libye.

Suite en page 3

La révolte populaire continue à travers le pays

Premières marches de l'après-Bouteflika



Ph.E. Soraya/J. A.

Pour le septième vendredi consécutif, le premier depuis la démission de Bouteflika, les Algériens sont descendus massivement encore une fois dans les rues de tout le pays pour réclamer un changement politique radical et le départ des figures apparentées au régime. Lire page 2

Marché des assurances
Chiffre d'affaires en légère hausse

Page 4

Un plaidoyer pour les droits des femmes
Lecture au TNA de «Mon androïde» de Paloma Pedrero

Page 13

La révolte populaire continue à travers le pays

Premières marches de l'après-Bouteflika

■ Pour le septième vendredi consécutif, le premier depuis la démission de Bouteflika, les Algériens sont descendus massivement encore une fois dans les rues de tout le pays pour réclamer un changement politique radical et le départ des figures apparentées au régime.

Par Louiza Ait Ramdane

Depuis le 22 février dernier, la mobilisation n'a pas faibli. Le mouvement populaire se renforce et son ampleur ne fait guère de doute. Hier, la mobilisation semblait plus importante que lors des derniers vendredis et ce, à travers les artères de tout le pays.

Ce vendredi, la capitale a encore vibré pour la septième fois consécutive, au rythme d'une manifestation monstre. Ils sont venus des autres wilayas pour réclamer un changement politique radical. Même constat dans les autres wilayas où des marches similaires ont été organisées avec pratiquement les mêmes slogans.

La foule impressionnante a commencé à se former dès la matinée. De la place de la Grande Poste au boulevard Mohamed V, Alger était noire de monde. Il était difficile voire impossible d'avancer, tant la foule était dense.

Dès 09h00, des centaines de manifestants se sont rassemblés à la Grande poste pour réclamer le changement. Ils sont arrivés tôt le matin pour faire entendre leurs voix, en reprenant les mêmes slogans scandés lors des précédentes marches populaires, dont le changement radical dans la gestion des affaires politiques du pays.

Les premiers manifestants ont passé la nuit à Alger au niveau de la Grande Poste pour se joindre à la manifestation au niveau de la place Maurice-



PH. Soraya J. A.

Audin. A 10h, le rassemblement de centaines de manifestants a eu lieu à la place Audin, à Alger. Ils ont tenté d'entamer une marche au boulevard Mohamed V, avant d'être bloqués par les forces antiémeute.

Une cinquantaine de véhicules de police étaient stationnés au haut de la rue Didouche Mourad et au niveau du boulevard Mohamed V. Une présence plus importante que celle des précédents vendredis. Une forte présence de femmes, notamment de jeunes filles et même de vieilles, et des enfants, même en

bas âge, a été constatée lors de ces manifestations, ponctuées par des youyou qui fusaient de partout, notamment des balcons décorés de drapeaux aux couleurs nationales. Des sons diffrusant des chants patriotiques sont repris en chœur par les manifestants, créant ainsi une ambiance festive et conviviale, rendant aux rues leur ambiance d'antan.

En effet, en début d'après-midi, ils étaient très nombreux à défilé à travers les principales artères de la capitale, munis pour la plupart de leurs smart-

phones pour immortaliser ces moments historiques. «*Silmiya, silmiya*», (pacifique, pacifique), scandaient les citoyens qui ont exprimé leur détermination à poursuivre ces marches.

Les manifestants ont également brandi les portraits de moudjahidine et de chouhada de la Révolution, exprimant leur attachement à la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et appelant par la même occasion au respect du serment des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'indépendance du pays. Les manifestants scandaient des slogans appelant

au départ de personnalités politiques encore aux commandes du pays, appelés les «4B», Abdelkader Bensalah, président du Sénat qui devrait, selon la Constitution, assurer l'intérim de la présidence, Nourredine Bedoui, Premier ministre de ce qui est présenté comme étant le «gouvernement de transition», Tayeb Belaiz, président du conseil constitutionnel et enfin Mouaad Bouchareb, président de l'APN. Sur les banderoles et pancartes brandies lors de ces manifestations on pouvait lire aussi «*Pacifique, pacifique*», «*Jusqu'à l'instauration d'un Etat de droit, de justice et de savoir*», «*Le peuple est source de pouvoir*». Les manifestants ont scandé ces slogans tout en entonnant comme à l'accoutumée «*djeich-chaab khaoua khaoua*» (armée et peuple sont frères). Les manifestants ont ainsi sillonné les rues d'Alger sous les regards des habitants des immeubles avoisinants, d'où bouteilles d'eau et rafraîchissements ont été balancés, au moment où des bénévoles s'affairaient à distribuer gracieusement des friandises et des gâteaux, faisant ainsi montre d'un sens de partage et de solidarité. Les services de l'ordre étaient sur leurs gardes. Au boulevard Mohamed V, les manifestants ont essayé à maintes reprises de dépasser le cordon policier mais en vain, ce qui a transformé en partie la marche en immense rassemblement, sous le même sceau d'appels au changement radical.

L. A. R.

L'offensive de Haftar repoussée près de Tripoli

En Libye, risque sérieux d'escalade militaire

En Libye, le maréchal Haftar a lancé une démonstration de force en menant une offensive surprise sur la capitale. Une opération baptisée «Libérer Tripoli». Mais ces dernières heures, les combattants de l'homme fort de l'Est ont été repoussés à une trentaine de kilomètres de la capitale. Jeudi, l'homme fort de l'Est libyen a ordonné à ses forces d'*avancer* en direction de la capitale Tripoli, siège du gouvernement d'Union nationale (GNA), renforçant les craintes d'un nouvel embrasement, selon des médias locaux. «*L'heure a sonné*», a-t-il ajouté dans une déclaration diffusée sur la page Facebook du «bureau des médias» de l'Armée nationale libyenne (ANL), autoproclamée par le maréchal Haftar. Les forces pro-Haftar ont annoncé mercredi la préparation d'une offensive pour «*purger l'ouest libyen des terroristes et des mercenaires*», sans identifier davantage leurs cibles. Cette annonce avait été faite par le général Ahmad al-Mesmari, porte-parole de l'ANL, au cours d'une conférence de presse à

Benghazi (Est). Il avait ajouté que ces «*préparatifs*» étaient «*sur le point de s'achever*». Du côté du gouvernement internationalement reconnu, (GNA), le président du Conseil présidentiel Fayez al-Sarraj a donné mercredi soir l'ordre aux forces armées de se tenir prêtes pour «*faire face à toute menace*». Jeudi, de puissants groupes armés de la ville de Misrata (Ouest) loyaux au GNA se sont dits «*prêts*» à «*stopper l'avancée maudite*» des troupes du maréchal Haftar. La communauté internationale a fait part, ces dernières heures, de son inquiétude face au risque d'*escalade* et de «*confrontation*». «*J'appelle au calme et à la retenue alors que je me prépare à rencontrer les dirigeants libyens*», a clamé dans la matinée sur Twitter le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui se trouve actuellement à Tripoli. Il n'existe «*pas de solution militaire*», a-t-il réaffirmé. Ces rebondissements interviennent à la veille de la tenue d'une conférence nationale de réconciliation en Libye, soit les 14, 15 et 16 avril courant.

Guterres devrait rencontrer Haftar

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, devrait se rendre à l'est de la Libye pour y rencontrer le maréchal Khalifa Haftar. «*Mon objectif reste le même : éviter la confrontation militaire*», a souligné Guterres sur son compte Twitter. Il a réaffirmé qu'*'il n'y a pas de solution militaire à la crise libyenne, seulement une solution politique*». La visite du patron de l'ONU depuis mercredi en Libye a l'objectif de «*soutenir le processus politique*» dans ce pays a coïncidé avec une montée de tensions, notamment l'ordre donné par le maréchal Khalifa Haftar à ses forces d'*avancer* sur Tripoli. En réaction, Fayez al-Sarraj, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'Union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, a ordonné à ses commandants militaires d'utiliser la force après l'avancée des troupes du maréchal Khalifa Haftar sur l'ouest du pays. Il a aussi chargé les chefs d'état-

major de la Force aérienne de mener des frappes aériennes et d'utiliser la force. De puissants groupes armés de la ville de Misrata (Ouest), loyaux au GNA, se sont également dits jeudi «*prêts* (...) à *stopper l'avancée maudite*» des pro-Haftar.

L'Algérie suit les derniers développements avec une «extrême préoccupation»

L'Algérie suit avec une «*extrême préoccupation*» les derniers développements intervenus en Libye et appelle toutes les parties à «*la retenue*», estimant que toute «*escalade militaire est de nature à compromettre les efforts en cours*», a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«*L'Algérie suit avec une extrême préoccupation les derniers développements intervenus en Libye et appelle toutes les parties à la retenue, estimant que toute escalade militaire est de nature à compromettre les efforts en cours et à rendre problématique la solution de la crise que connaît ce pays frère et voisin*», a

précisé la même source. To u t en réitérant son appel à tous les acteurs en présence à éviter toute «*violence et toute escalade*», l'Algérie exhorte toutes les parties libyennes à œuvrer pour la réussite de la Conférence nationale prévue à Ghadames par le Plan d'action, laquelle conférence bénéficie de l'appui et du soutien de la communauté internationale et présente un cadre «*approprié*».

Tunis appelle les parties en conflit à faire preuve de la plus grande retenue

La Tunisie a fait part, hier, de «*sa profonde préoccupation*» face aux «*développements graves*» survenus en Libye, appelant les parties en conflit à faire preuve de la plus grande retenue. Le Kremlin a, pour sa part, mis en garde contre une «*reprise du bain de sang*» en Libye. M. Pevkov a indiqué que Moscou ne participe d'*'aucune manière*» au soutien militaire des troupes du maréchal Khalifa Haftar. Meriem Benchaouia

Vacance du poste de président de la République

Une commission mixte APN/Sénat installée

■ Une commission mixte composée des membres des deux chambres a été mise sur pied avant-hier, lors d'une réunion des bureaux du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN) en vue d'activer l'article 102 de la Constitution relatif à la vacance du poste de président de la République, et ce, suite à la démission du Président Bouteflika mardi dernier, constatée par le Conseil constitutionnel mercredi passé.



Par Lynda Naili

Cette réunion, tenue sous la présidence de Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, en présence du président de l'APN, Mouad Bouchareb, visait à «prendre acte» de la déclaration du Conseil constitutionnel

constant mercredi dernier la vacance définitive du poste de président de la République et à activer l'article 102 de la Constitution, a précisé un communiqué du Conseil de la nation. En outre, lors de cette réunion consacrée à la préparation matérielle de la réunion du Parlement siégeant en chambres réunies il a été procédé à l'installation

d'une commission mixte dont la mission est d'élaborer le règlement du déroulement des travaux du Parlement, conformément aux dispositions de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement. A ce titre, ladite commission se prononcera cette semaine officiellement sur la vacance du poste de président de la République et procédera, tel que stipulé dans la Constitution, à la désignation du chef de l'Etat.

En effet, comme énoncé dans l'article 102 de la Constitution, le président du Conseil de la Nation, en l'occurrence, Abdelkader Bensalah, assumera la charge de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la Présidence de la République.

Pendant cette période de 90 jours, il ne peut être fait application des dispositions prévues aux alinéas 7 et 8 de l'article 91 et aux articles 93, 142, 147, 154, 155, 208, 210 et 211 de la Constitution. Selon les dispositions de ces articles, le chef de l'Etat ne dispose pas des mêmes prérogatives du président de la République, notamment en matière de nomination de membres du gouvernement, de droit de grâce, de remise ou de commutation de peine, ou de saisir, sur toute question d'importance nationale, le peuple par voie de référendum. Il ne dispose pas également des prérogatives relatives à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, la tenue d'élections législatives anticipées, ou la révision constitutionnelle. Le président par intérim peut, toutefois, mettre en application, sous certaines conditions, les articles 105, 108 et 109 de la Constitution pour décréter l'état d'urgence ou l'état de siège ou déclarer la guerre.

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

La marche sur Tripoli

Suite de la page une

O n parle aujourd'hui du risque du retour à la guerre civile par suite de l'offensive en cours sur Tripoli. La vérité, c'est qu'il n'y a jamais eu d'autre guerre en Libye que celle menée contre les groupes terroristes, dont Daech, aussi bien par les forces relevant de Tobrouk que par celles répondant aux ordres de Tripoli. Tôt ou tard, l'un des deux camps en présence devait essayer de réunifier le pays sous son égide, ce qui le cas échéant passerait soit par l'autodissolution de l'autre camp soit par une victoire militaire remportée sur lui. La première voie, parce que justement elle n'aurait pu prendre place que dans le cadre d'une solution politique, n'était pas praticable. Ne restait plus que la solution militaire, mais à la condition expresse qu'elle soit tolérée par les parties extérieures sans le soutien desquelles les factions libyennes sont impuissantes. Dans ces conditions, qui voudrait amener les Libyens à la réconciliation devrait commencer par rechercher le consentement de leurs soutiens étrangers, tâche à ce qu'il semble impossible tant sont divergents leurs intérêts. A priori donc, c'est fort de l'aval au moins tacite des pays impliqués dans la crise libyenne que les forces de Tobrouk marchent en ce moment même sur Tripoli, dans le but clairement affiché de s'en emparer. De toute façon sans leur accord, préalablement demandé et obtenu, l'offensive est condamnée à s'arrêter net. La France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, et assez bizarrement Abou Dhabi, ont fait une déclaration commune dans laquelle ils somment les Libyens de faire «baisser les tensions». Si cela n'est pas tout à fait une bénédiction, cela non plus n'est pas plus une ferme condamnation. Mais gardons-nous d'en tirer une conclusion hâtive. D'autant que la réunion du Conseil de sécurité devant plancher sur le sujet ne s'est pas encore tenue au moment où ces lignes sont écrites.

M. H.

Bouchareb préside la réunion du bureau de l'APN Les procédures de remplacement des députés examinées

PAR AILLEURS, le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est pour sa part réuni avant-hier sous la présidence de Mouad Bouchareb afin d'examiner les procédures relatives au remplacement de plusieurs députés.

De ce fait, l'ordre du jour de cette réunion a porté sur l'examen des dispositions relatives aux procédures de remplacement de membres de l'APN suite à un cas de décès, une désignation au gouvernement et des démissions, a précisé à ce sujet un communiqué de l'APN.

Le bureau a examiné, en outre, des demandes relatives au renoncement de députés à leur affiliation politique et partisane et leur classement en tant que députés sans étiquette. Diverses autres questions ont été également au menu de cette réunion, conclut le document de l'APN.

Béjaïa

La mobilisation se poursuit

P our le septième vendredi consécutif, la population béjaouie, comme tout le reste du pays, est sortie dans la rue pour réaffirmer avec force ses revendications légitimes portant sur le changement radical du système et s'opposer comme un seul homme aux visages du système qui ont conduit le pays à la faillite et au bradage des richesses nationales. Comme chaque vendredi, des dizaines de milliers voire des centaines de milliers de

manifestants se sont rassemblés sur le parvis de la Maison de la culture et dans les rue du centre-ville avant le coup d'envoi de la marche qui a eu lieu vers 14h. La procession a grossi au fil des minutes qui passaient. L'emblème national, l'emblème amazighe (identitaire), des banderoles, des pancartes ont été arborés comme chaque vendredi et sur lesquelles toutes les revendications du mouvement sont inscrites, dont le départ du

système en place et le changement radical du régime politique dans le pays, un Etat démocratique, populaire et social, un Etat de droit... Hier, les foules ont dénoncé le nouveau gouvernement, considéré comme une provocation de trop, comme cela était écrit sur des banderoles et réclamé «une transition pacifique démocratique avec le peuple et non pas avec les visages du régime» qui ont conduit le pays à la crise politique et économique

dans laquelle il est empêtré. Les rues de Béjaïa, notamment le boulevard de la Liberté, étaient noires de monde sur plusieurs centaines de mètres voire des kilomètres. Hommes, femmes, personnes âgées, jeunes... ont manifesté pour dire basta au régime. Les manifestants qui réaffirment le caractère pacifique de cette action dénoncent la désinformation à laquelle se sont adonnés certains médias depuis le début du mouvement. Pour

eux, «ces médias jouent avec le feu et veulent conduire le pays à la dérive et cela est irresponsable». Des slogans hostiles au gouvernement et aux figures du système dont celles du Sénat, de l'APN, du gouvernement et le pouvoir en général ont été scandés : «Système dégage, Liberté, le peuple veut la chute du régime»... Notons qu'un hommage a été rendu au défunt syndicaliste du CLA, Idir Achour.

Hocine Cherfa

La modernité économique n'est pas soluble dans l'économie patriarcale

■ Il n'y a rien de mieux que la métaphore familiale pour illustrer le cas de l'économie algérienne. Celle d'une famille dont le père, qui a toujours tenu à conserver son statut et sa stature de patriarche, a toujours refusé de laisser ses enfants voler de leurs propres ailes, se débrouillant constamment pour répondre à leurs besoins, créant lui-même les sources de leurs subsides, s'évertuant à les renflouer quand leurs activités viennent à couler et veillant par tous les moyens, lorsqu'il advient que certains parmi les enfants décident de quitter la maison, à les ramener dans le giron familial sous l'autorité du père.

Par Filali H. Imène

Le patriarcat, c'est le père vivant qui s'immortalise par les fils qui acceptent de perpétuer son œuvre, des fils qui acceptent symboliquement de tuer le père pour se substituer à lui et perpétuer son héritage, et non ces fils «ingrats» qui entendent mettre fin à cette continuité patrilinéaire pour créer une république sans patriarcat.

L'argent du père est, dans le cas de cette métaphore, assimilable à l'argent public, aux dépenses publiques par lesquelles le patriarcat dispense sa générosité patrimoniale à l'ensemble de ses enfants selon un ordonnancement et un sens des priorités que lui-même définit. C'est, de toutes les façons – fait économique établi – la dépense publique qui fonde la prospérité et la viabilité économique des fils, et qui finit, pour être la seule source et ressource disponible, à ramener les fils fugueurs sous l'aile de l'économie tutélaire de l'Etat financier et de l'Etat propriétaire, en mesure de s'ériger, quand il le veut et quand il le juge nécessaire, en Etat régulateur implacable.

Mais cette emprise du père sur les fils est tributaire de la capacité du premier à prodiguer aux seconds la générosité à laquelle il les a habitués, et à se surpasser, quand il le faut, pour répondre aux contraintes démographiques d'une famille qui

s'agrandit tout en continuant à ne dépendre quasi exclusivement que de la bourse du patriarcat, assis sur une richesse traditionnelle qui puise ses forces de quelques biens non renouvelables de la terre, dont la valeur, par trop fluctuante, génère, après des périodes fastes, des périodes austères durant lesquelles la plupart des fils tentent de s'émanciper, alors que d'autres essaient de remplacer le père pour le perpétuer.

Rien ne dérange mieux le patriarcat que ces fils qui veulent s'émanciper, car, c'est son autorité souveraine qu'ils menacent, alors que, lui, entend la préserver intacte pour la transmettre, au mépris d'une quelconque usure possible du temps, à un ou plusieurs continuateurs susceptibles de pérenniser les valeurs de cette économie politique qui a toujours sacrifié la politique économique telle que l'impose la modernité, sur l'autel de l'idéologie patriarcale.

Alors, pour empêcher l'économie émancipatrice de s'ériger en valeur de référence, le patriarcat diabolise et désavoue les fils qui dérogent, et opère des retranchements pour se préserver en mobilisant les structures anciennes qui sont encore profondément ancrées dans l'espace familial, qui ne peuvent qu'obtempérer à cet appel du fait même qu'elles sont, elles aussi, menacées par l'émergence de cette modernité et par cette éco-



PH/D. R.

nomie qui ne dépend pas de la richesse et de la prodigalité patriarcales.

Quelle économie pour l'Algérie qui ne soit pas réduite à consumer les puits de pétrole et à leur devoir son salut ? Quelle politique économique qui ne soit pas celle d'une quête permanen-

te d'emprise politique ? Seule une économie moderne, libérée de ses tentations rentières, peut envisager une stratégie économique libératrice, loin de toute idéologie de pouvoir priorisée et envisagée comme référent absolu, à même de permettre, loin des actes de prédation, du gain

facile, de l'import-import, du non-travail et de tous les autres travers d'une économie de rente, de créer les conditions d'une cohésion sociale et économique possibles entre tous les Algériens.

F. H. I.

Marché des assurances

Chiffre d'affaires en légère hausse

D'après le Conseil national des assurances, «le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 142,6 milliards de dinars au 31 décembre 2018, contre 139,5 mds DA durant la même période de 2017, soit une hausse de 2,2%».

En effet, le Conseil national des assurances a précisé sur son site web que le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de dommages a prédominé en se chiffrant à plus de 126 mds DA contre 122,11 mds DA à la même période de 2017, soit un accroissement de 3,2%. Par contre, les assurances de personnes ont marqué une baisse de 10,5 % en se chiffrant à 12,21 mds DA contre 13,64 mds DA. Par branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec 68,9 mds DA durant l'exercice 2018 contre 65,59 mds DA, en 2017 plus de 5,2%. La branche automobile détient ainsi 54,7% du portefeuille des assurances de dommages. Pour ce qui est de la branche incendie et risques divers, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 46,6 mds DA contre 45,8 mds DA, en hausse de 1,6% entre les deux périodes de comparaison.

Concernant la branche transports, son chiffre d'affaires a reculé de 1% pour atteindre 5,82 mds DA contre 5,88 mds, durant l'exercice 2017. C'est la sous-branche «transport aérien» qui a tiré vers le bas le chiffre d'affaires de l'assurance transport, avec un chiffre d'affaires de 1,31 mds DA, contre 1,5 mds DA, en 2017. En revanche, une bonne performance a été enregistrée dans le transport maritime qui a dominé la branche transport en enregistrant une hausse de 4,4%, suivie des sous-branches transport ferroviaire et transport terrestre avec des évolutions respectives de 2,2% et 0,7%, par rapport à l'année 2017. La baisse du chiffre d'affaires a concerné également la branche assurance agricole, en régressant de 5,8%, résultat du recul de la sous-branche animale moins 17,3%, et ce, en raison du non-renouvellement des contrats bovins souscrits. Il en est de même pour les sous-branches «autres dommages agricoles» et «multirisques engins et matériel agricole» qui ont diminué respectivement de 23,3% et 5,6%. Par contre, les sous-branches «incendie et multirisques agricoles» et «production végétale» ont connu une croissance res-

pectives de 86,2% et 0,2% par rapport à l'exercice 2017. La branche des assurances des crédits a, quant à elle, marqué une hausse, bien que légère 0,4% avec un chiffre d'affaires de 2,14 md DA, contre 2,13 mds DA, généré par les sous-branches «crédit à l'exportation» +51%, «crédit à la consommation» 12,8% et insolvabilité générale 6,8%. En revanche, la sous-branche crédit immobilier a accusé une régression de 9,9%, en raison de la baisse des crédits octroyés par le Crédit populaire d'Algérie dans le cadre du programme LPP et la Banque extérieure d'Algérie avec des taux respectifs de 54% et 19%.

Prédominance des sociétés publiques d'assurance

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont raflé 73% du chiffre d'affaires global du secteur des assurances de dommage en atteignant 91,99 mds DA, contre 31 mds DA pour les sociétés privées 25% du marché et 2,96 mds DA pour les sociétés mixtes 2,3%. Il est observé que la branche automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (31% du chiffre d'affaires global de ce type d'assu-

rance). Par ailleurs, le rapport du Conseil national des assurances a révélé que les sinistres réglés pour les assurances des dommages, se sont établis à 64,44 mds DA au 31 décembre 2018, contre 63,82 mds DA, à fin décembre 2017, soit une évolution de 1%. Pour ce qui est des sinistres à payer, ils se chiffrent à 74,81 mds DA, contre 75,49 mds DA en 2017, soit une baisse de 0,9%. Par ailleurs, les assurances de personnes ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 10,5% en s'établissant à 12,2 mds DA contre 13,6 mds DA. Les indemnités des sociétés d'assurances de personnes, au 31 décembre 2018, sont estimées à près de 3 mds de DA, dont la grande partie est consacrée à la branche de la prévoyance collective. Quant aux sinistres à payer, ils affichent une quasi-stagnation avec un montant estimé à près de 3,3 mds DA. La cadence de règlement des sinistres des assurances de personnes, toutes branches confondues, a fléchi de 1,5%. Par ailleurs, l'activité de la réassurance a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 32 mds DA, contre 29,5 mds DA en 2017, en hausse de 8,8%.

Thininene Khouchi

Pétrole

Le Brent à plus de 69 dollars

■ Les prix du pétrole divergeaient hier en cours d'échanges européens, alors que les investisseurs reprenaient leur souffle après les sommets en près de cinq mois atteints la veille.

Par Salem K.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 69,24 dollars à Londres, en baisse de 16 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de mai prenait 2 cents à 62,12 dollars. Jeudi, le Brent avait brièvement passé le seuil des 70 dollars le baril pour la première fois depuis novembre 2018. La référence européenne avait culminé à 70,03 dollars, tandis que le WTI avait atteint jeudi un plus haut en près de cinq mois, à 62,99 dollars. «Le risque d'un tweet de Donald Trump pèse sur le pétrole comme une épée de Damoclès qui s'abattra sur le



PHD. R.

marché si le baril coûte plus de 70 dollars trop longtemps», ont prophétisé les analystes de Commerzbank. Le président américain a utilisé Twitter pour critiquer l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à plusieurs reprises ces derniers mois. La pression de Washington avait été créditée

par de nombreux observateurs du marché pour l'assouplissement de l'accord de l'Opep et de ses partenaires, qui avaient moins limité leur production au deuxième semestre 2018, conduisant à une fonte des prix. L'accord avait ensuite été durci et renouvelé en décembre pour le premier semestre 2019. Mais

le Congrès américain a approuvé jeudi une résolution exhortant Donald Trump à arrêter tout soutien à la coalition saoudienne dans la guerre au Yémen. «Le président va sans aucun doute mettre son veto, mais ce serait une preuve de soutien aux Saoudiens au moment même où ces derniers ignorent ses

demandes répétées de produire plus», a remarqué Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, devront décider fin juin de renouveler ou non leur accord. Les prix sont également soutenus par des baisses de production involontaires. Dernièrement focalisé sur l'Iran et le Venezuela, tous deux sous le coup de sanctions américaines, le marché s'est tourné jeudi vers la Libye. Les forces alliées au gouvernement en Libye ont repoussé vendredi des combattants rivaux engagés dans une offensive pour prendre la capitale Tripoli, des affrontements susceptibles de replonger le pays dans un nouveau conflit. Enfin, alors que la production des Etats-Unis continue de battre ses propres records (12,2 millions de barils par jour la semaine dernière, selon les données officielles), certains analystes prévoient un essoufflement de la croissance. «La croissance va continuer d'être forte, mais les gains de productivité par puits vont ralentir et une discipline budgétaire plus stricte des groupes pétroliers va rendre le marché moins imprévisible», ont prévenu les analystes de Morgan Stanley, qui ont revu en légère baisse leurs prévisions pour la production de pétrole de schiste en 2019.

Mahi O./Agences

S. K./APS

Changes

L'euro monte légèrement face au dollar

L'euro montait légèrement face au dollar hier en attendant le rapport mensuel sur l'emploi américain et alors que le marché continue de surveiller les négociations sino-américaines et le Brexit. Dans la matinée, l'euro valait 1,1231 dollar, contre 1,1221 jeudi soir. Alors que le rapport mensuel sur l'emploi américain, publié à 12h30 GMT est traditionnellement un temps fort pour le marché des changes, «cette fois, il sera scruté encore plus attentivement, après le rapport décevant de février», a expliqué Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group. Pour le marché, il s'agira de déterminer si le mauvais score du mois dernier, avec 20 000 créations d'emplois seulement, était une anomalie ou le signe réel que les entreprises ont désormais beaucoup de mal à pourvoir des postes. Plus tôt dans la semaine, l'enquête ADP considérée comme un avant-

goût des chiffres officiels, a fait état d'un nombre de créations d'emplois dans le privé au plus bas en 18 mois. En revanche, les dernières données sur les demandes hebdomadaires d'allocations chômage n'ont pas été aussi bonnes depuis 1969. Sur le plan géopolitique, «les négociations commerciales avec la Chine vont probablement continuer à soutenir l'appétit pour le risque qui a récemment progressé», a estimé Thomas Flury, analyste pour UBS. Le vice-Premier ministre chinois, Liu He, cité par l'agence officielle Chine nouvelle, a annoncé que les deux pays étaient arrivés «à un nouveau consensus sur des enjeux importants de leurs accords commerciaux». «Nous sommes très proches de signer un accord», a de son côté affirmé jeudi le président américain Donald Trump. Le dollar, considéré comme une valeur refuge, a dernièrement eu

plutôt tendance à baisser lorsque les tensions s'apaisaient. Enfin, concernant le Brexit, la Première ministre britannique Theresa May a demandé vendredi un report de la date jusqu'au 30 juin, alors que le président du Conseil européen, Donald Tusk, a suggéré un peu plus tôt le scénario d'un report «flexible» du Brexit allant jusqu'à 12 mois. La Cheffe du gouvernement conservateur et celui de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn ont discuté jeudi pour tenter d'éviter un Brexit sans accord, mais ne semblent pas avoir trouvé de compromis pour le moment. Les équipes des deux camps ont expliqué s'être rencontrées pendant «quatre heures et demie» pour des «discussions techniques détaillées» et doivent poursuivre leurs négociations dans la journée. En début de journée, la devise britannique s'échangeait à 85,77 pence pour un euro contre

85,81 pence jeudi soir à 21h00 GMT. Elle remontait face au billet vert à 1,3094 dollar pour une livre au lieu de 1,3077 la veille. Le yen restait stable face au dollar (à 111,69 yens pour un dollar contre 111,66 jeudi) et baissait face à la devise européenne (125,44 yens pour un euro contre 125,29 jeudi soir). La devise suisse se maintenait face à l'euro, à 1,1229 franc suisse pour un euro contre 1,1222 jeudi, tout comme face au dollar, à 0,9999 franc suisse pour un dollar contre 1,0000 jeudi soir. La monnaie chinoise valait 6,7079 yuans pour un dollar, contre 6,7170 yuans jeudi soir. L'once d'or s'échangeait pour 1 289,27 dollars contre 1 292,28 dollars jeudi. Enfin, le bitcoin valait 4 969,69 dollars contre 4 847,04 dollars jeudi, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

France

Le déficit commercial s'est légèrement réduit en février

Le déficit commercial français s'est réduit de 0,2 milliard d'euros en février pour atteindre 4 milliards d'euros, en raison d'une hausse des exportations, portées notamment par d'importantes livraisons de bateaux et de navires, ont annoncé les douanes hier. Au total, les exportations ont augmenté de 0,9% en février, à 42,9 milliards d'euros, après avoir reculé de 1,1% en janvier. Les importations, ont de leur côté progressé de 0,4%, pour atteindre 46,9 milliards d'euros, ont précisé les douanes. Selon les Douanes, le solde commercial s'est considérablement amélioré pour les produits de l'industrie navale, «du

fait d'un pic exceptionnel de livraisons de navires et bateaux». La progression du solde est également très prononcée pour les hydrocarbures naturels, «à la suite du repli des approvisionnements en pétrole brut, qui repartent à la baisse après le saut de janvier», soulignent les Douanes. Le solde commercial s'est à l'inverse dégradé pour les produits aéronautiques et spatiaux, en raison d'un fort repli des exportations aéronautiques, et pour les produits pharmaceutiques, informatiques et électroniques. Par région, la balance commerciale s'est nettement améliorée vis-à-vis de l'Europe hors Union européenne

et vis-à-vis de l'Afrique, sous l'effet conjugué d'un rebond partiel des exportations et d'une légère diminution des importations. La balance commerciale s'est à l'inverse dégradée avec le Proche et le Moyen-Orient, à la suite du repli marqué des exportations à destination du Qatar, et vis-à-vis de l'Union européenne. Selon la Banque de France, le solde des transactions courantes s'est par ailleurs dégradé en février : ce dernier s'est affiché en déficit de 0,8 milliard d'euros, après un excédent de 0,3 milliard en janvier. Cette dégradation provient principalement de la baisse du solde des services, qui s'est établi à 1,4

milliard d'euros en février contre 2,7 milliards d'euros le mois précédent. Le déficit des biens est lui resté quasiment stable, à 2,8 milliards d'euros. La balance des transactions va au-delà des seuls échanges de biens, traditionnellement déficitaires en France, en prenant en compte ceux des services mais aussi les revenus des investissements et du travail versés entre agents économiques en France et à l'étranger. C'est le solde des transactions courantes, en fine, qui détermine si un pays a acquis, sur une période, la capacité de prêter des capitaux au reste du monde, ou a besoin d'en emprunter.

R. E.

Tébessa

Des projets «urgents» en cours de réalisation pour l'amélioration de l'AEP

■ Des projets «urgents» du secteur des Ressources en eau sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Tébessa avec l'objectif d'améliorer l'alimentation en eau potable des habitants avant le début du mois de ramadan et de la saison estivale, a-t-on appris jeudi du chef de l'exécutif local.

Par Anissa H.

«**L**a concrétisation de ces projets dans plusieurs communes de la wilaya s'effectue à un rythme accéléré en vue de garantir la disponibilité de cette matière vitale et d'approvisionner chaque foyer de la région» a précisé, Attalah Moulati, au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya consacrée aux préparatifs du mois sacré et de la saison estivale. Ainsi, 14 km ont été réalisés sur un total de 18 km linéaire du réseau de transfert des eaux du barrage d'Oued Melag qui devra alimenter six communes du nord de la wilaya, notamment après l'augmentation de son taux de

remplissage suite aux fortes chutes de neige et de pluie enregistrées au cours du mois dernier, a fait savoir le même responsable, notant que ce réseau sera mis en service avant la saison estivale. S'agissant du projet de transfert des eaux souterraines la commune de Griguer vers celle de Cheria, le même responsable a révélé le «lancement prochain» des travaux de réalisation de quatre puits profonds dans la commune de la même collectivité en vue de transférer les eaux de ces ouvrages hydriques vers la commune de Cheria. Par ailleurs, la commune de Bir El Ater a bénéficié d'un projet de réalisation d'un puits profond, en attendant la mise en service d'une station d'épuration des eaux du bar-

rage de Safsaf El Ouesra visant l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des habitants de cette commune, a fait savoir le wali de Tébessa. En parallèle, le chef de l'exécutif local a instruit les présidents des Assemblées populaires communales (APC) et les chefs de daïras à l'effet d'œuvrer à fournir des citernes d'eau mobiles dans les cités et les groupements d'habitat pour assurer la disponibilité de l'eau potable aux habitants «en attendant l'entrée en services des projets en cours». Un programme spécial d'approvisionnement hebdomadaire en eau, dans certaines communes sera également établi afin de couvrir les besoins des citoyens en cette denrée vitale, a-t-on noté. M.



Moulati a aussi insisté sur la création d'un comité mixte entre les services de la sûreté, la gendarmerie nationale, la direction des ressources en eau et l'unité de l'algérienne des eaux (ADE) pour «mieux coordonner les efforts» dans la lutte contre les raccorde-

ments illicites au réseau d'AEP et les agressions d'ouvrages, notamment dans les communes de Tébessa, Bir El Ater, El Ma Labiod, El Ogla et Ouenza. Selon les services de l'Algérienne des eaux de Tébessa, le taux de couverture en eau potable est de 79%, notant que les habitants de la cette région sont alimentés principalement des eaux des nappes phréatiques. La wilaya de Tébessa compte 183 puits qui assurent la disponibilité de cette matière précieuse, avec une capacité de pompage globale de 158 000 m³/jour, en plus de 245 châteaux d'eau et d'un réseau de distribution d'une longueur de 4 464 km, et enregistre un déficit d'environ 155 000 m³/jour.

A. H. /APS

Ouargla

Lacto-Sud aura bientôt son unité de fabrication de bouteilles et boîtes en plastique

La laiterie Lacto-Sud à Ouargla renforcera bientôt ses installations d'une unité de fabrication de bouteilles et boîtes en plastique, a-t-on appris jeudi de son directeur. Les équipements ont été acquis pour la réalisation de cette unité, appelée à améliorer l'emballage des produits laitiers et dérivés et faciliter leur commercialisation sur les marchés de la wilaya et des wilayas voisines, a affirmé Hamza Karâiche. La laiterie entend, outre sa production de lait et petit lait (lben), aussi entamer, dans le courant de ce mois, la production de glaces en prévision de la saison estivale, et avant la fin de l'année celle du yaourt et du fromage, a-t-il confié. En prévision du ramadan, la laiterie d'Ouargla a pris aussi des dispositions pour accroître la production de lait, petit lait et citronnade (cherbet), très demandés durant ce mois, a-t-il ajouté. Elle entend

solliciter une hausse de sa quote-part de lait en poudre fourni par l'Office national du lait et dérivés, estimée à 60 tonnes/mois et jugée «insuffisante» pour couvrir la wilaya en ce produit de base. La production de Lacto-Sud tour-

ne autour de 23 000 litres/jour répartie entre les distributeurs et les vendeurs pour les mettre à la disposition du consommateur à travers la wilaya. La Laiterie, fruit d'un investissement privé local, est entrée en service en 2017,

dispose d'équipements modernes, et a contribué à atténuer sensiblement la pression sur le lait, notamment en été, dans cette wilaya qui s'approvisionnait auparavant d'autres wilayas.

El Tarf

Attribution de 290 logements RHP avant «le mois de ramadhan» à Besbes

Plus de 290 logements entrant dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront attribués «avant le mois de ramadhan» aux habitants de la cité Ziroud Youcef relevant de la commune de Besbes (wilaya de El Tarf), a déclaré jeudi le wali, Mohamed Belkateb. S'exprimant lors d'une rencontre avec les représentants de protestataires

qui ont fermé, deux jours durant, la route nationale RN 84 menant vers la localité de Zerizer et le chemin de wilaya en direction de Benamar, pour revendiquer leur logement dans des habitations décentes, le wali a fait savoir que deux sites, l'un comptant 150 logements/RHP et l'autre 140 unités de même types, implantés dans la commune de Besbes, «seront attribués à leurs bénéficiaires avant le mois sacré de ramadhan». Le premier site totalisant 150 logements est «prêt» tandis que le second (140 logements) est actuellement «en cours de raccordement au réseau de distribution de gaz de ville», a-t-il tenu à rassurer. Cette opération interviendra dès que «la liste des bénéficiaires de logements du programme RHP sera arrêtée définitivement, après

contrôle et vérification», a-t-il fait remarquer. Les postulants concernés par ce recasement sont ceux qui ont été touchés par l'opération de recensement effectuée en 2007 et actualisée en 2013, a-t-on, par ailleurs, soutenu de même source, signalant que l'opération de démolition des sites abritant ces habitations précaires interviendra «aussitôt les familles évacuées». A. O.

A. O.

Mila

Plus de 1 800 hectares pour la culture de la pomme de terre saisonnière

La surface cultivée de pomme de terre de saison estimée à 1 124 hectares devra connaître une extension pour atteindre plus de 1 800 hectares durant la saison agricole 2018/2019 dans la wilaya de Mila, apprend-on jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Aussi, 705 hectares situés notamment dans les communes Sud de la wilaya ont-ils été ainsi plantés depuis février passé au titre de cette campagne qui se poursuivra jusqu'à fin avril courant, indique-t-on de même source. La surface cultivée en ce tubercule devra atteindre 1 817 hectares, dépassant ainsi les 1 124 hectares réservés à cette spéculation durant la saison pas-

sée (2017/2018) qui avait connu une production de 487 000 quintaux, selon les services de la DSA. Le nombre d'agriculteurs cultivant la pomme de terre dans la wilaya

dépasse les 500 et sont concentrés dans les communes du Sud de la wilaya, à l'instar d'Ouled Khelouf, Mechira et Téléghema où se trouve le périmètre d'irrigation,

précise-t-on. La mécanisation de cette culture et le soutien accordé aux agriculteurs, notamment pour l'acquisition des équipements d'irrigation et de fertilisants, sont les

principaux facteurs à l'origine de l'accroissement de la culture de la pomme de terre dans la wilaya, explique-t-on à la DSA. APS

Oran/Saison estivale

Entrée en service de 15 nouveaux établissements hôteliers

La prochaine saison estivale verra l'entrée en service de 15 nouveaux établissements hôteliers dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Ces nouvelles infrastructures relevant du secteur privé, réparties à travers les communes d'Aïn El Turck, Arzew, Bir El-Djir,

Es-Sénia et Bethioua, offriront 2 178 lits en plus de la création de 718 postes d'emploi. Ces structures touristiques, qui renforceront sensiblement le parc hôtelier de la wilaya d'Oran, comprennent huit hôtels urbains à Oran, Bethioua, Es-Sénia et Bir El-Djir d'une capacité entre 62 et 536 lits, a-t-on fait savoir. En

outre, deux résidences touristiques implantées à Oran et à Aïn El-Turck offriront respectivement 136 et 144 lits et créeront 192 et 62 emplois, en plus de 5 hôtels côtiers à Aïn El-Turck et Arzew avec une capacité d'accueil variant entre 42 et 116 lits. A rappeler que la wilaya d'Oran a été dotée, durant la saison précé-

dente, de 10 établissements hôteliers totalisant 1 195 lits et créant 568 postes d'emploi, notamment à Aïn El-Turck, Bir El-Djir et la ville d'Oran. La wilaya dispose actuellement de 173 établissements hôteliers offrant 16.586 lits et 3.653 emplois directs.

R. R.

Tunisie

La production de pétrole devra atteindre plus de 16 millions de barils en 2019

■ Le ministère de l'Industrie et des PME tunisien a annoncé jeudi qu'en 2019 la production de pétrole devra atteindre près de 16,2 millions de barils, contre 14 millions en 2018.

Par Farid M.

Selon des données publiées par ce ministère, les prévisions tablent sur une évolution de la production globale de gaz qui atteindra, au cours de cette année, 2 100 millions de m³, contre 2 000 millions de m³, réalisés en 2018. Idem, la production globale du gaz liquéfié devra dépasser 400 000 m³ contre près de 230 000 m³ réalisés en 2018. Selon la même source, l'entrée en exploitation du projet Nawara permettra d'augmenter la production des hydrocarbures au cours du 2^e semestre pour s'établir à près de 7 000 barils par jour, ainsi que celle du gaz naturel, soit près de 2,7 millions m³ par jour. S'agissant l'activité de prospection, le ministère de l'Industrie et des PME tunisien, œuvre actuellement à reprendre cette activité à travers la régularisation de la situation de certains permis bloqués, notamment les permis Borj El Khadra et Zarat. Le nombre global de nouveaux permis de prospection et d'exploitation devra atteindre en 2019 près de 30, contre 21 permis en 2018, selon la même source. A la fin du mois de mars 2019, la situation de 6 concessions d'exploitation a été réglée sur un total de 18 concessions, dont la durée de validité se termine à la fin de 2023, dans l'objectif de poursuivre les activités d'exploitation. Dans un communiqué publié, mercredi, le ministère de l'Industrie et des PME précise qu'au cours du premier trimestre 2019, des tentatives de production ont été menées dans des gisements de prospection, dont les résultats sont avérés positifs. La moyenne de production quotidienne enregistrée, au 18 mars 2019, atteint environ 2 734 barils de pétrole et près de 200 000 mètres cubes de gaz et les préparatifs vont bon train pour démarrer le forage d'un nouveau puits de prospection. S'agissant des puits de développement, les prévisions tablent sur le forage de 7, d'ici la fin de l'année 2019, contre le forage de 4 puits en 2018. Les travaux de forage d'un puits de développement ont été achevés au cours du premier trimestre 2019 et les



préparatifs sont engagés, actuellement, pour démarrer le forage d'un 2^e puits. Le nombre de puits de développement et de prospection dont les ressources sont confirmées a atteint 13, outre 4 puits dont les ressources sont non confirmées.

Le taux d'inflation se replie à 7,1% en mars 2019

Le taux d'inflation de l'économie tunisienne a atteint le niveau de 7,1%, en mars 2019 contre 7,3% le mois précédent, a indiqué l'Institut tunisien de la statistique dans son rapport sur l'indice mensuel des prix à la

consommation familiale (IPC). Ce repli est dû essentiellement à la décélération du rythme des augmentations des prix des produits du groupe alimentation (7,5% contre 8,2% le mois dernier). Les prix de l'alimentation ont augmenté de 7,5 % sur un an (8,2% en février 2019) en mars 2019, hissés par la hausse des prix des viandes de 14,3%, des légumes de 10,2%. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont en hausse sur un an de 5,5%. Les prix du groupe transport ont aussi évolué à un taux de 9,7% en raison de la hausse des prix des véhicules de 9,9%, de coût d'utilisation des véhi-

cules (pièces de rechange et carburants) de 10,1% et des services de transport de 8,6%. Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) se stabilise à 6,9% en mars 2019. Les prix des produits libres (non administrés) ont augmenté de 8% contre 4,4% pour les produits administrés. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 8,6% contre 2,4% pour les produits administrés. En mars 2019, les prix à la consommation ont connu une hausse de 0,4% après une augmentation de 0,1% le mois précédent. Cette évolution est surtout liée à la hausse des prix de l'alimentation, des produits de textile et des ser-

vices d'hôtellerie et restauration, souligne l'IPC. Sur un mois, les prix des produits alimentaires se sont aussi inscrits en hausse de 0,5% à la suite de l'accroissement des prix des volailles de 2,3%, des œufs de 2,2% et les viandes bovines de 1,8%. Les prix des produits d'habillement ont évolué de 1,3% contre une baisse de 4,6% enregistrée le mois précédent. Ainsi, les prix des articles d'habillement ont enregistré un accroissement de 1,4% et des chaussures de 1,1%. Les prix des services des restaurants et hôtels ont augmenté de 0,8% à la suite de la hausse des prix des services des restaurants et café.

F. M./APS

Sahara occidental

David Hale, le chargé du dossier, en visite au Maroc

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques, en charge également du dossier du Sahara occidental, David Hale, effectuera une visite au Maroc et en France, a annoncé le département d'Etat. «Le sous-secrétaire Hale se rendra en France, au Maroc et en Belgique du 3 au 11 avril», indique le département d'Etat dans son agenda du mercredi sans en préciser les étapes de cette tournée. Le dossier du Sahara occidental sera certainement au menu des discussions que va tenir le

numéro trois du département d'Etat avec ses homologues français et marocains. Le timing de la visite laisse suggérer une autre série de discussions bilatérales sur le Sahara occidental, alors que le Conseil de sécurité s'apprête à renouveler le mandat de la Minurso vers fin avril. La Maison-Blanche avait déjà averti qu'elle n'était pas prête à reconduire systématiquement le mandat de la Minurso si les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, ne progressaient pas dans les négociations lan-

cées par l'ONU. La délégation américaine à l'ONU avait, alors, affirmé qu'elle ne «laisserait pas la Minurso et le Sahara occidental retomber dans l'oubli», relevant la nécessité de soutenir «l'envoyé personnel dans ses efforts pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». La partie américaine qui a maintes fois décrié le statu quo au Sahara occidental, évaluera certainement les résultats de deux

tables rondes tenues en Suisse. La deuxième réunion du genre, organisée les 21 et 22 mars, s'est achevée sans qu'aucune avancée concrète ne soit obtenue. «Cela ne surprendra personne si je vous dis que cela n'est pas et ne sera pas facile. Personne ne devrait s'attendre à un résultat rapide car de nombreuses positions divergent toujours fondamentalement», avait déclaré Horst Kohler à l'issue de cette rencontre. Au demeurant, la tournée de David Hale coïncide avec la remise du nouveau rapport préliminaire du SG de l'ONU sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité, dont la copie préliminaire est accablante pour le Maroc. Le document évoque «une violation majeure» de l'accord militaire N° 1 par le Maroc qui a construit un deuxième mur de sable près de Mahbes. La nouvelle barrière s'étend sur 80,26 kilomètres du nord au sud, parallèlement au mur déjà existant.

Mauritanie

Deux jeunes blogueurs inculpés

Deux jeunes blogueurs proches de l'opposition ont été inculpés et écroués selon le motif de dénonciation calomnieuse envers le président Mohamed Ould Abdel Aziz. L'inculpation des deux blogueurs Abderrahmane Ould Wedadi et Cheikh Ould Jiddou fait suite à la diffusion d'informations sur le gel de deux milliards de dollars d'avoirs présumés du chef de l'Etat mauritanien,

Mohamed Ould Abdel Aziz, à Dubaï. «Nous sommes ici pour exiger la libération des blogueurs et pour envoyer un message et montrer que museler la presse et restreindre les libertés et les opinions est un danger pour le président, la démocratie et la nation», évoque Mohamed Lemine Mocker, député du parti majoritaire «Shura», au cours d'une manifestation pour la libération des deux jeunes blo-

gueurs. Abderrahmane Ould Wedadi et Cheikh Ould Jiddou avaient été interpellés le 6 mars puis relâchés, le même jour avant d'être placés en détention le 23 mars 2019. Leurs révélations ainsi que des «plaintes d'ONG actives dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption» avaient incité le parquet à ordonner à la police d'entamer l'instruction de ce dossier.

R. M.

Saliha O./SPS



Brexit

May demande un report au 30 juin, Tusk suggère jusqu'à un an

■ La Première ministre Theresa May a demandé hier un report du Brexit jusqu'au 30 juin pour tenter de surmonter la crise politique au Royaume-Uni, le président du Conseil européen, Donald Tusk, suggérant de son côté un report «flexible» d'un an maximum.

Dans une lettre adressée à M. Tusk, la cheffe du gouvernement britannique demande une extension de l'article 50 du Traité de Lisbonne, qui régit le départ d'un État membre de l'UE, et propose que ce report se «termine le 30 juin 2019» au plus tard.

Prévu le 29 mars, le Brexit a déjà été repoussé au 12 avril dans l'espoir qu'un accord approuvé par le Parlement soit trouvé d'ici là.

«La politique du gouvernement a toujours été et reste de quitter l'Union européenne d'une manière ordonnée et sans retard injustifié», écrit Theresa May.

La Première ministre avait

déjà demandé un report au 30 juin, mais la date posait problème à l'UE en raison du scrutin européen, prévu du 23 au 26 mai.

Le gouvernement britannique explique qu'il cherche toujours à obtenir un accord qui «permette au Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne avant le 23 mai 2019 et ainsi annuler (la participation aux) élections européennes». Mais il souligne qu'il «continuera les préparatifs pour la tenue de ces élections si cela n'est pas possible», d'où la demande de report. Donald Tusk va quant à lui suggérer que l'UE accorde à Londres un report «flexible» allant jusqu'à 12 mois,

selon un haut responsable européen. Cela permettrait concrètement de fixer la nouvelle date butoir du Brexit au 12 avril 2020, tout en laissant une porte de sortie au Royaume-Uni avant cette échéance s'il approuve dans l'intervalle le traité de retrait déjà rejeté trois fois par les députés britanniques.

«C'est une idée de M. Tusk, elle va être présentée aujourd'hui aux États membres», a dit à l'AFP un haut responsable européen. Un sommet extraordinaire de l'UE est prévu le 10 avril à Bruxelles pour discuter de la suite du processus en fonction de la solution trouvée à Londres. Mais cette proposition risque de ne pas soulever l'enthousiasme de tous les États membres, inquiets de garder durablement le Royaume-Uni avec un pied à l'intérieur et l'autre à l'extérieur de l'UE, pouvant en perturber durablement le fonctionnement. Pour Anand Menon, professeur de politique européenne au King's College de Londres, avec sa proposition, «Theresa May cherche à se couvrir politiquement», en faisant une demande de court report pour ne pas s'attirer les critiques des pro-Brexit. «Elle se dit : "Je demande un court report parce que sinon les eurosceptiques de mon parti vont faire une crise". Mais à Downing Street, il savent très bien que l'Union européenne dira non», a déclaré M. Menon à l'AFP. Pour le professeur, «sa



PH. > D. R.

logique est purement politique et la dirigeante sait qu'elle devra accepter une plus longue extension, en arguant d'un refus européen à sa demande initiale». Sa requête d'un report n'a cependant pas manqué de déclencher la furie des eurosceptiques tels le conservateur Jacob Rees-Mogg qui a invité les députés européens britanniques à se montrer aussi «difficiles que possible», leur suggérant de «mettre leur veto à toute augmentation de budget, s'opposer à la supposée armée européenne et bloquer les projets intégrationnistes de M. Macron». Le gouvernement poursuit dans le même temps ses discussions avec l'opposition travailliste pour trouver un

compromis susceptible d'être soutenu par une majorité de députés et éviter un «no deal», une sortie brutale sans accord et sans transition, scénario très redouté par les milieux économiques. Le Royaume-Uni espère ainsi sortir de l'impasse actuelle et mettre en oeuvre le résultat du référendum de juin 2016 lors duquel 52% des Britanniques avaient voté pour quitter l'UE. Jeudi, le négociateur en chef de l'UE Michel Barnier avait salué ce «dialogue inter-partis». «Quand la volonté est là, on y arrive», a lancé le même jour la chancelière allemande M^{me} Merkel, disant espérer que les pourparlers entre conservateurs et travaillistes aboutissent. R. C.



Impuissance

Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis l'échéance de la prochaine élection présidentielle a débuté et les candidats se mettent sur les rangs et tentent de capter la lumière médiatique. Mais parfois cette lumière peut souvent s'avérer plus négative que positive. Joe Biden, le fidèle vice-président, et ami de Barack Obama durant ses deux mandats à la Maison-Blanche qui est aujourd'hui l'un des favoris dans la course à l'investiture Démocrate doit faire face à des accusations désastreuses pour son image. En effet, ce vétéran de la politique américaine de 76 ans, en tête dans les sondages pour l'investiture de son parti, est l'objet d'accusations de gestes déplacés envers plusieurs femmes. Et au lendemain du mouvement #MeToo, des soupçons de mauvaise conduite peuvent détruire ses chances électorales. Tentant de se justifier, l'ex-vice-président a publié un message sur Twitter, dans lequel il explique qu'il «n'a jamais pensé que la politique était quelque chose de froid et d'aseptisé, mais qu'il s'agissait de créer du lien, de serrer des mains». «J'essaie toujours de créer une relation humaine, je serre des mains, j'enlace les gens, je prends les hommes et les femmes par les épaules en leur disant "tu peux le faire"», déclare-t-il dans une vidéo de deux minutes accompagnant son message sur Twitter. Il reconnaît qu'aujourd'hui «il s'agit davantage de prendre des selfies» et que son comportement passé avec les femmes a rendu certaines personnes mal à l'aise. «Les normes sociales ont commencé à changer, elles ont changé et j'ai entendu ce que disent ces femmes. Et les limites de la protection de l'espace personnel ont été réinitialisées. (...) Je serai plus attentif au respect de l'espace personnel à l'avenir». Connue pour être tactile avec les femmes, Joe Biden a été accusé vendredi dernier par Lucy Flores, 39 ans, ex-élue Démocrate de l'Assemblée du Nevada, d'un baiser déplacé, «sur le haut de la tête», en 2014 lors d'un meeting de campagne. Amy Lappos, une ancienne assistante au Congrès originaire du Connecticut, accuse l'ancien vice-président de l'avoir touchée de manière inappropriée lors d'une collecte de fonds en 2009. «Ce n'était pas sexuel, mais il m'a attrapée par la tête», expliquait lundi Amy Lappos au journal Hartford Courant. Deux autres femmes ont évoqué dans le «New York Times» des moments de gêne face à des gestes équivoques, selon elles, de Biden. Son équipe a dénoncé lundi une campagne de «calomnies», mais ces accusations et la polémique qui enfle depuis la semaine dernière menacent la probable candidature de l'ancien vice-président de Barack Obama, dans un pays où les sensibilités ont nettement évolué. Stephanie Carter, épouse de l'ex-ministre de la défense Ashton Carter, affirme sur le site Medium qu'une image amplement reprise montrant Joe Biden à la Maison-Blanche en 2015 se tenant debout derrière elle, les mains sur ses épaules, trahit la réalité d'un moment de pure complicité et de solidarité. Reste à savoir quel impact cette polémique aura sur la décision de Biden de se lancer ou non dans la course à la présidentielle, mais l'on remarque toutefois que le scandale est né dans le camp Démocrate promettant une guerre sanglante pour déterminer qui sera celui qui représentera les libéraux en 2020, certainement face à un Donald Trump qui peut toujours compter sur une base de partisans qui lui sont d'une fidélité sans faille.

Élections en Israël

Netanyahu reste favori dans les derniers sondages

Les derniers sondages autorisés avant les législatives de mardi en Israël placent les listes de Benjamin Netanyahu et de son principal concurrent Benny Gantz au coude à coude, mais confèrent l'avantage au Premier ministre sortant pour former le prochain gouvernement. Quatre jours avant le scrutin, la course entre l'apparement indéboulonnable Netanyahu et le général Gantz reste néanmoins ouverte. Les analystes mettent en garde contre les conclusions hâtives qui seraient tirées des enquêtes d'opinion. Ils invoquent l'indécision traditionnelle d'une grande partie de l'électorat, ainsi que la multiplicité des listes, qui pourrait fausser les pronostics. Environ 6,3 millions d'Israéliens sont appelés mardi à partir de 07h00 locales (04h00 GMT) à élire les 120 députés de la Knesset. Le président Reuven Rivlin choisira parmi les députés celui ou celle qu'il charge de former une coalition de gouvernement. M. Netanyahu, 69 ans dont plus de 13 au pouvoir, brigue un cinquième mandat de Premier ministre. Si l'honneur lui incombait, il

pourrait battre mi-juillet le record de longévité établi par l'historique David Ben Gourion. Les élections ont pris l'allure d'un référendum pour ou contre M. Netanyahu avant même que le procureur général n'annonce en pleine campagne son intention de l'inculper pour corruption, fraude et abus de confiance dans trois affaires de dons reçus de la part de riches milliardaires, d'échanges de bons procédés entre gouvernants et patrons, et de tentatives de collusion avec la presse. Il fait face à une sérieuse concurrence en la personne de l'ancien chef d'état-major Benny Gantz, de dix ans son cadet, un novice en politique à la tête de la liste centriste Bleu-blanc. Depuis des semaines, les sondages prédisent une compétition serrée entre Bleu-blanc et le Likoud, l'historique parti de M. Netanyahu. Mais ils ont jusqu'alors maintenu M. Netanyahu comme le mieux placé pour constituer une majorité gouvernementale. Cinq sondages entre jeudi soir et hier, dernier jour autorisé pour la publication d'enquêtes d'opinion, confirment la

tendance. Quatre d'entre eux créditent Bleu-blanc de plus de sièges que le Likoud (entre 28 et 32 contre 26 ou 27). Un seul pronostique plus de mandats pour le Likoud (31 contre 30). Mais, dans un système où aucun parti n'a jamais réuni la majorité absolue (61), c'est la logique de blocs qui prime, et le président n'est pas tenu de confier au chef de la liste arrivée en tête la tâche de réunir une majorité. A ce jeu, M. Netanyahu semble avoir une meilleure main, au vu des résultats prédits aux autres partis par les sondages. En 2009, le président Shimon Peres avait créé un précédent en demandant au même M. Netanyahu de former un gouvernement, et non pas à Tzipi Livni, dont le parti Kadima avait le plus de députés. Différents facteurs d'incertitude incitent cependant les analystes à la prudence, à commencer par le nombre des indécis. D'après le sondage conduit pour le quotidien «Israel Hayom», pro-Netanyahu, 28% des personnes interrogées ne savent pas encore si elles voteront pour la droite, la gauche ou le centre.



Un plaidoyer pour les droits des femmes

Lecture au TNA de «Mon androïde» de Paloma Pedrero

■ Une lecture scénique du texte dramatique «Mon androïde», un plaidoyer pour le droit de la femme à l'égalité avec l'homme, de la dramaturge espagnole Paloma Pedrero, a été présentée mercredi à Alger, devant un public très peu nombreux.

Par Adéla S.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le texte de Paloma Pedrero, traduit vers le français par Souhila Babouche et Samira Boumaza, a été présenté par quatre élèves issus des master-classes, organisées par le TNA et encadrées par le comédien et metteur en scène Belgacem Amar Mohamed.

Drame social de près d'une heure et demie, «Mon androïde» raconte les inquiétudes d'Alicia, une femme qui, après avoir mis fin à sa carrière professionnelle pour se consacrer à l'éducation de ses enfants, vit un déséquilibre économique pesant devant son mari David, qu'elle sent moins attentionné envers elle.

David, se rendant compte de la détresse de son épouse, va simuler le rôle d'un androïde (robot à la forme humaine) censé l'aider dans ses tâches ménagères. De fil en aiguille, l'androïde, manifestant des émotions humaines, va devenir le confident d'Alicia.

En arrière-plan de la trame, l'histoire met en avant la technologie qui a envahi les foyers et investi toutes sortes de machines et appareils domestiques, contraignant la femme,

en premier, à s'y adapter.

Entre «Angel» l'androïde qui cite des maximes et une cocotte-minute numérique, Alicia se perd et se voit dépassée par tous ces ustensiles «aux voyants qui s'allument», qui la réduisent et nourrissent davantage sa peur.

La lecture scénique de «Mon androïde» a été menée par Kaoutar (Alicia), Chourouk Amrani (narratrice), Noudjou Selma (la cocotte-minute, puis Alicia 2) et Amir Amichi (David).

Née en 1957 à Madrid, Paloma Pedrero est une comédienne, metteur en scène et professeur de théâtre qui a consacré sa vie au service du 4^e art.

Scénariste également avec plusieurs textes écrits pour le théâtre, la télévision et le cinéma, elle est également femme de lettres, avec à son actif, essais,

recits et poésies, ainsi que de nombreuses études critiques.

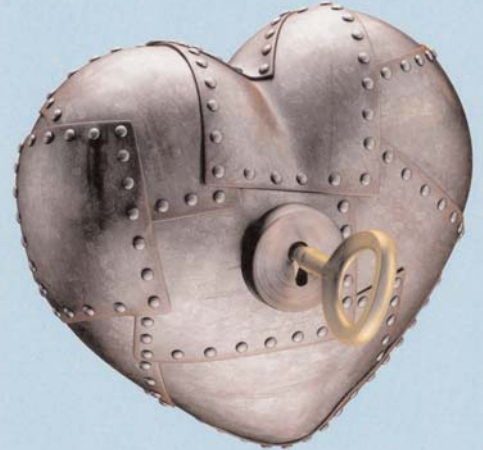
Collaborant en tant que chroniqueuse dans différents médias espagnols, Paloma Pedrero est l'une des figures dramatiques les plus étudiées, représentant plusieurs fois l'Espagne dans des rencontres internationales.

En présence de l'auteure qui s'est dite «ravie de voir son œuvre reprise au TNA», et du directeur de l'Institut Cervantès d'Alger, Antonio Gil de Carrasco, la lecture scénique du texte dramatique «Mon androïde», organisée par l'ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec le ministère de la Culture et le TNA, a été programmée pour une représentation unique.

A. S./APS

PALOMA PEDRERO androïde mío

PRÓLOGO DE IGNACIO DEL MORAL



«Ce côté et l'autre de l'océan» de Patrick Froehlich

Mémoire chirurgicale

Faisant suite à «Avant tout ne pas nuire» (Les Allusifs, 2018), «Ce côté et l'autre de l'océan» est le deuxième volume d'une trilogie intitulée «Corps étrangers». Après avoir interrogé son rapport à la douleur, la sienne et celle de ses patients, l'ancien chirurgien en pédiatrie qu'est Patrick Froehlich traque une mémoire plus ancienne. Il retrouve la question de la violence dès la rencontre des parents du narrateur, alors que le père est

mobilisé en Algérie, et surtout celle de la reconduction : ayant lui-même souffert, enfant, des déménagements réguliers d'un côté à l'autre de l'Atlantique imposés par la carrière paternelle, n'a-t-il pas reproduit le même schéma en acceptant un poste hospitalier à Montréal, puis en imposant à ses enfants un long séjour à Bruxelles avant de repartir s'installer au Canada ? On le suit ici, creusant une mémoire occultée, redécou-

vrant la ville de Poughkeepsie, dans la vallée de l'Hudson, où son père travaillait pour IBM, habité par le mythe américain et la grande utopie informatique des années 1970. Face au miroir familial troublé par les hantises parentales ou personnelles, l'écriture relève moins d'un dévoilement que d'un dépouillement visant au dépassement. La précision y est aussi prégnante que la sensibilité s'y montre à vif.

B. Le.

Défenseur de la «bibliodiversité»

Pierre Astier, meilleur agent littéraire international

Le 12 mars à la Foire du livre de Londres, le Français Pierre Astier, inlassable défenseur de la «bibliodiversité», a reçu le «Literary Agent Award». Portrait.

Sacré meilleur agent littéraire international, le 12 mars, à la Foire du livre de Londres, le

Français Pierre Astier est un défenseur inlassable des langues minoritaires et des éditeurs indépendants. Il résume avec lyrisme et conviction : «La bibliodiversité est essentielle à la survie du monde».

Créateur du Serpent à plumes

Cet oiseau migrateur ne rate aucune foire du livre. Il sera à Conakry en Guinée (21-24 avril), puis au Salon de Genève (1-5 mai) et à la Foire de Turin (9-11 mai). Il poursuivra par un déplacement à Skopje, en Macédoine, tandis que son associée, Laure

Pécher, avec laquelle il a fondé l'agence Astier-Pécher en 2006, se rendra au Festival de Cannes. «Nous adorons notre métier, un métier d'intermédiaires, un peu une agence matrimoniale, dit-il. Pour nous, il faut toujours trouver le bon éditeur pour le bon auteur» - ou le cinéaste ou le pro-

ducteur intéressé par une adaptation à l'écran.

Créateur du Serpent à plumes, qu'il a quitté en 2004, Pierre Astier en a gardé une ligne éditoriale ouverte aux quatre vents dans le choix des soixante auteurs qu'il représente : les Macédoniens Tiit Aleksejev et Lidija Dimkowska, la Péruvienne Karina Pacheco, l'Ukrainien Andrij Kokotukha, le dramaturge croate Slobodan Snajder, l'écrivain et traducteur togolais Kangni Alem, le Thaïlandais Saneh Sangsuk, la Chinoise Ren Xiaowen, le Camerounais Patrice Nganang, plusieurs romanciers français (Jean-Christophe Rufin, Hervé Le Tellier, Frédéric Paulin, Marie Neuser)...

Mandaté par leurs ayants droit, il gère également la succession de l'écrivain-voyageur suisse Nicolas Bouvier (1929-1998) et celle du grand romancier indonésien Pramoedya Ananta Toer (1925-2006).

Macha Séry

Musée national de Rio

Le système de climatisation à l'origine de l'incendie

L'incendie qui a réduit en cendres le Musée national de Rio en septembre est parti du système de climatisation et s'est propagé rapidement en raison d'un manque d'équipements pour lutter contre ce type de sinistre, a annoncé jeudi la police fédérale.

«Le feu s'est déclaré dans l'auditorium et la cause première du début de l'incendie est l'installation d'air conditionné», a indiqué Ricardo Saadi, le chef de la police fédérale (PF) de Rio de Janeiro lors d'une conférence de presse destinée à rendre compte des premiers éléments de l'enquête sur les causes de l'incendie.

Selon les enquêteurs, qui ont écarté l'hypothèse d'un incendie criminel, le circuit électrique du système de climatisation de l'auditorium ne respectait pas les recommandations du fabricant qui préconisait d'utiliser des disjoncteurs individuels et l'installa-

tion de prises de terre.

L'auditorium, situé au rez-de-chaussée de l'ancien palais impérial de trois étages, a été la première salle détruite par l'incendie, maîtrisé au bout de six heures.

A l'exception d'extincteurs, le musée ne possédait pas d'équipements qui auraient pu aider à freiner la propagation rapide des flammes, tels que des alarmes, des lances d'incendie ou des portes anti-feu, selon le rapport d'enquête.

Considéré comme le principal musée d'histoire naturelle d'Amérique latine, le Musée national de Rio de Janeiro, qui avait célébré son bicentenaire en 2018, était notamment réputé pour la richesse de ses collections de paléontologie.

Il abritait le squelette d'un dinosaure trouvé dans le Minas Gerais ainsi que 26 000 fossiles d'autres espèces disparues, comme le

tigre à dents de sabre.

L'incendie spectaculaire avait profondément choqué le Brésil et la communauté scientifique du monde entier.

L'incurie des pouvoirs publics avait alors été pointée du doigt, cette catastrophe étant vue comme une «tragédie annoncée» en raison du manque de fonds alloués à la maintenance des sites culturels au Brésil.

Depuis l'incendie, des dizaines de paléontologues et archéologues se sont attelés à fouiller quotidiennement les décombres. Environ 2 000 pièces, sur les 20 millions que comptait le musée, ont été retrouvées.

Entre les reliques récupérées figurent notamment des fragments de Luzia, fossile humain de 12 000 ans, le plus ancien du Brésil, considéré comme le joyau du Musée national.

Racim C.



Ligue I mobilis (25^e journée)
Le CRBBA gagne et souffle

LE CR Bordj Bou Arréridj a franchi un grand pas vers le maintien en prenant le meilleur sur le Paradou AC (1-0), ce jeudi à l'occasion de la suite et fin de la 25^e journée du championnat national de Ligue 1.

Le but salvateur des Bordjiens est l'œuvre de Amrani (54'). A la suite de cette importante victoire, le CRBBA porte son total de points à 32 unités et gagne une place au classement

(8^e). Pour sa part, le PAC demeure à la 3^e position (39 pts) et rate l'opportunité de se rapprocher de l'USM Alger (1^{er} - 45 pts) et de la JS Kabylie (2^e - 40 pts), notamment, après la défaite de ces deniers.

Les Rouge et Noir se sont inclinés, mercredi à domicile, face au CR Belouizdad (2-3), alors que les Canaris ont été dominés par le DRB Tadjenanet (2-1).

26^e journée
Le WAT deuxième, l'ASMO bat le leader

LE WA TLEMEN est de retour sur la seconde marche du podium à la suite de sa précieuse victoire ramenée de Annaba (0-1), ce jeudi, à l'occasion de la 26^e journée du championnat national de Ligue 2.

Les Tlemceniens se souviendront de ce match joué à Annaba face à l'USMA. Dans une partie équilibrée, où aucun des deux protagonistes n'a réussi à prendre le dessus, les Tlemceniens ont réussi à débloquent la situation à la 82^e minute, sur penalty, par Benamri. Non content de voir leur équipe menée au score, les supporters de l'USMA n'ont rien trouvé de mieux pour exprimer leur mécontentement que de lancer des projectiles sur le terrain. Après plus de 10 minutes d'arrêt de jeu, l'arbitre de la rencontre a été obligé de mettre fin aux débats. Fort de ce succès, glané à la loyale, le WAT revient à la 2^e place (45 pts) et ne compte plus que deux longueurs de retard

sur le leader, le NC Magra, qui a vu sa série de 15 matchs sans défaite prendre fin à Oran face à l'ASMO (3-0). Premiers non reléguable, les gars de M'dina Jdida ont dominé le NCM et récoltent par la même occasion trois précieux points dans la lutte pour le maintien.

Pour sa part, l'ASO Chlef (3^e - 45 pts) a raté l'occasion de revenir à hauteur du NCM. Hôtes d'une équipe de l'USM El Harrach (14^e - 26 pts), qui joue sa survie en L2, les chéliens ont raté le coche en étant tenus en échec (1-1).

De son côté, le RC Kouba (15 - 25 pts) a raté lui aussi sa sortie après le nul concédé chez lui face au RC Relizane (0-0).

	Pts	J
1). NC Magra	47	26
2). ASO Chlef	45	26
3). US Biskra	43	26
4). WA Tlemcen	42	25
5). RC Relizane	41	26
6). MC El Eulma	40	26
7). ABoussaâda	38	26
8). JSM Béjaïa	37	26
9). USM Annaba	35	25
10). JSM Skikda	34	26
11). ESM	32	26
12). MC Saïda	29	26
13). ASM Oran	28	26
14). USMH	26	26
15). RC Kouba	25	26
16). USM Blida	11	26

Résultats complets :

ASO- USMH	1-1
USMB-JSMS	1-2
JSMB-MCS	3-2
ASMO- NCM	3-0
USB- ESM	3-1
ABS-MCEE	2-1
RCK- RCR	0-0
USM An -WAT	0-1 (match)

OGC Nice
Atal devrait rester

GRÂCE À des performances brillantes depuis son arrivée à Nice, Atal a attiré certaines convoitises sur le continent. Mais un départ n'est pas du tout d'actualité du côté de l'OGC Nice «Il ne bougera pas la saison prochaine», a affirmé Gilles Grimandi, directeur technique de l'OGCN, en conférence de presse ce jeudi. Arrivé à Nice lundi, Grimandi, qui a donné ce jeudi sa première conférence de presse, sera le troisième homme fort de l'exécutif, avec Gauthier Ganaye et Patrick Vieira.

Le cacique azuréen en a d'ailleurs profité pour évoquer le destin du coach niçois dont il semble apprécier le travail au point de le garder sur le banc

des Aiglons pour la prochaine campagne :

«Je n'ai aucun doute sur le fait qu'il soit là la saison prochaine. Je le vois très impliqué au quotidien et je ne suis pas inquiet sur le futur, il est investi à un point que je ne soupçonnais même pas. Après, je ne suis pas naïf non, plus, je sais que Patrick sera sur les short list de plusieurs grands clubs. Il sera courtisé mais c'est quelqu'un qui a du mal à partir quand il est bien quelque part et qui est très intéressé par le projet niçois. Ici, on a tous les éléments pour grandir», a dit Grimandi, qui connaît bien le tacticien français pour l'avoir côtoyé longuement à Arsenal.

Tournoi de l'UNAF (U18)
La sélection nationale à pied d'œuvre au Caire

LE DIRECTEUR des équipes nationales et sélectionneur national des U18, Ludovic Batelli, a retenu 22 joueurs pour ce tournoi auquel 5 pays prendront part, à savoir l'Algérie, le Maroc, l'Egypte et deux invités hors zone UNAF, qui sont la Tanzanie

et le Kenya. En attendant les résultats du tirage au sort, le tournoi de l'UNAF U18 se jouera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées aux dates des 6, 8, 10, 12 et 14 avril. Le premier du groupe sera déclaré champion, précise l'instance fédérale.

Ligue des champions d'Afrique/CSC-EST
en quarts de finale aller ce soir

Les Sanfirs pour l'histoire

■ Le CS Constantine tentera ce soir de prendre option pour la qualification en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique avec la réception du club tunisien de l'ES Tunis, champion d'Afrique en titre, dans un derby maghrébin qui promet d'être très disputé, sachant que chaque équipe souhaite passer ce cap et aller au bout de l'aventure.



Par Mahfoud M.

Les Constantinois qui avaient dans un premier temps été sanctionnés par la CAF qui leur avait imposé le huis clos auparavant, ont vu cette sanction levée et devront donc pouvoir jouer devant leurs supporters qui se rendront en force au stade Hamlaoui de Constantine pour apporter leur soutien aux protégés de Lavagne. Il est clair que les Sanfirs ne rateront pas l'occasion qui se présente à eux et feront tout leur possible pour être

aux côtés de leur équipe favorite. Pour ce qui est de la partie, nul doute qu'elle sera très difficile pour les coéquipiers de Bencherifa, d'autant plus que l'adversaire n'est pas à présenter et ne se déplacera pas en victime expiatoire mais fera tout pour l'emporter et donc jouer la manche retour avec moins de pression. L'EST qui renferme dans ses rangs deux joueurs algériens, à savoir Belaïli et Meziani, ont donc une idée sur la manière de jouer des Constantinois ce qui leur facilitera peut-être la tâche, d'où le fait

qu'il faudra faire très attention à cette équipe qui ne sera pas facile à manier. Les gars de l'antique Cirta qui ont raté une belle occasion de se relancer en championnat après avoir été accrochés à domicile par l'ESS se doivent maintenant se reprendre lors de cette empoignade et prouver à leurs fans que ce n'était qu'un simple accident de parcours et qu'ils peuvent donc réussir une belle performance. A noter que le match sera officié par un trio égyptien conduit par l'arbitre Gerisha.

M. M.

Mise à jour du championnat
Le NAHD souhaite poursuivre son ascension

Le NA Hussein-Dey fera tout son possible lors du match retard qu'il disputera cet après-midi face au MO Béjaïa, pour confirmer son retour en force après son dernier succès face au MC Alger lors du derby qui les avaient opposés lors de la dernière journée de la Ligue I. Les Sang et Or récupèrent leurs deux joueurs suspendus, à savoir Yaya et Bousmaha, ce qui devrait les aider pour bien figurer

lors de cette importante empoignade pour cette équipe algéroise qui envisage de terminer fort et de sauver sa saison au moins par une place sur le podium même si ce ne sera pas facile avec la grande concurrence qu'ils trouveront. Les poulains de Lacet savent ce qui les attend et sont conscients du fait qu'ils devront batailler dur pour être à la hauteur et donc prendre ces trois points qui restent très

importants pour la suite du parcours. De son côté, le MOB se présentera avec une grande détermination tout en tentant de revenir au moins avec le point du nul. Les gars de la ville des Hammatites savent ce qui les attend et sont conscients du fait que la mission ne sera pas de tout repos face à un club en renaissance et qui désire confirmer son dernier succès à domicile.

M. M.

Classement Fifa
Les Verts 70^{es}

La sélection nationale de football a perdu une place et occupe la 70^e position au classement mondial de la Fifa du mois d'avril, publié jeudi par l'instance internationale avec un podium inchangé. Les Verts, qui restent sur un nul contre la Gambie (1-1)

en clôture des qualifications de la CAN 2019 et une courte victoire face à la Tunisie (1-0) en amical, sont à la 13^e place au niveau africain loin derrière le trio composé du Sénégal (23^e), de la Tunisie (28^e) et du Nigeria (42^e).

A noter la belle progression de la Tanzanie (131^e, +6), cette dernière profitant notamment de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations. La RD Congo (46^e, +5) et le Ghana (49^e, +3), qui ont également validé leur billet pour le grand rendez-vous du continent africain, sont les deux seules nations à

faire leur entrée dans le Top 50. Le haut du classement mondial demeure toujours aussi serré, avec notamment un podium inchangé. La Belgique (1^{er}, inchangé) conserve ainsi une courte avance - celle-ci passant même à trois points - sur la France championne du monde (2^e, inchangé). Le Brésil (3^e, inchangé) doit en revanche commencer à regarder dans ses rétroviseurs puisqu'il est maintenant talonné par l'Angleterre (4^e, +1) qui a doublé la Croatie (5^e, -1).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

DSS de l'ANP

Tartag limogé ou démissionnaire ?

Désormais, le général Athmane Tartag dit Bachir n'est plus le chef des services de renseignement (DSS), ex-DRS.

En effet, selon des sources sûres, le général Tartag a remis mardi dernier sa démission au Président Bouteflika, avant que ce dernier ne notifie le Conseil constitutionnel de sa propre démission de son poste de président de la République. Laquelle démission du désormais patron de la DSS (Direction des services de sécurité) a été acceptée par Bouteflika.

De ce fait, ajoutent nos sources, la Direction des services de sécurité et ses trois ser-

VICES, en l'occurrence, le service technique, intérieur et extérieur, relèveront dorénavant de la tutelle du ministère de la Défense nationale.

Pour rappel, c'est depuis 2015 que le général Tartag est à la tête de la DSS, après avoir été désigné par le Président Bouteflika, et ce suite à la restructuration du département du renseignement de la sécurité (DRS), placé alors sous la coupe de la Présidence de la République et donc à la mise en retraite du général Toufik, Mohamed Mediene, en l'occurrence.

G. Y.

Menaces à l'encontre de nos concitoyennes

Le tribunal de Sidi M'hamed s'autosaisit

LE TRIBUNAL de Sidi M'hamed s'autosaisit « suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux comportant des menaces à l'encontre de nos concitoyennes, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, sur auto saisine,

informe l'opinion publique qu'une enquête a été ouverte sur ces faits qui revêtent un caractère pénal exposant son auteur à des poursuites judiciaires », a indiqué jeudi soir un communiqué du ministère de la Justice.

L. M.

Il était le SG du Conseil des enseignants des lycées d'Algérie

Le syndicaliste Idir Achour n'est plus

LE SECRÉTAIRE général du Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (Cela) Idir Achour est décédé, jeudi matin, à l'âge de 49 ans. Il a succombé à une crise cardiaque. L'homme a consacré tout ce qu'il avait pour la lutte au sein de son syndicat et de son parti, le PST, pour la démocratie et des jours meilleurs pour les travailleurs et ses concitoyens.

Ses amis et ses proches le qualifient tous de « militant sincère et aimé de tous », « un militant aguerri aux luttes politiques et syndicales ». Les membres du RAJ, qui l'ont accueilli régulière-

ment lors des activités de cette organisation, disent « garder de lui le souvenir d'un grand syndicaliste, un militant de toutes les causes justes ».

Et d'ajouter que la disparition de Idir Achour « est une grande perte pour l'Algérie et le mouvement syndical ».

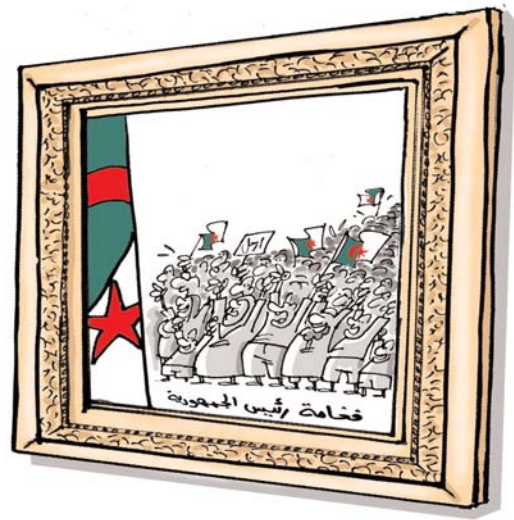
Djamel Zenati, militant politique, regrettant la disparition du secrétaire générale du CLA, témoigne sur sa page Facebook que le défunt était « un homme engagé et de grande valeur ». Enseignant de son état, Achour Idir, qui a passé au moins 11 ans à la tête de son syndicat, avait succédé à un autre battant, feu Redouane Osmane, au secrétariat général du CLA en 2007.

G. H.

Oran Sept éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Oran par un détachement de l'Armée nationale populaire au moment où quatre autres ont été arrêtés dans la même wilaya par les éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

R. N.



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tunisie/A compter d'aujourd'hui 6 avril

Le conseil de sécurité nationale prolonge l'état d'urgence d'un mois

■ Le conseil tunisien de sécurité nationale, réuni ce vendredi, sous la présidence du chef de l'Etat tunisien Béji Caïd Essebsi a décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois sur l'ensemble du territoire, à partir de samedi 6 avril courant.

Par Slim O.

Selon un communiqué de la Présidence tunisienne, rapporté par l'agence de presse TAP, « la réunion a permis de passer en revue les développements sécuritaires survenus au niveau local, régional et international, particulièrement en Libye ». L'accent a été également mis, selon la

même source, sur « la gravité de la situation dans ce pays frère ainsi que sur la nécessité d'éviter toute escalade et parvenir à un règlement politique fondé sur le dialogue ». Le président Béji Caïd Essebsi avait décidé, le 6 mars dernier, de prolonger l'état d'urgence d'un mois sur l'ensemble du territoire tunisien, du 7 mars jusqu'au 5 avril. Cette mesure intervient après consultation du

Chef du gouvernement et du président de l'Assemblée des représentants du peuple (Parlement), avait indiqué la présidence tunisienne. A rappeler que l'état d'urgence a été décrété depuis le 24 novembre 2015, suite à l'attaque terroriste contre un bus de la Garde présidentielle tunisienne.

S. O./APS

Pluies orageuses et grêle à Constantine

Plusieurs axes routiers rouverts à la circulation

DES axes routiers névralgiques, fermés suite aux pluies orageuses accompagnées d'impressionnantes chutes de grêle qui se sont abattues sur la ville de Constantine jeudi en fin d'après-midi, ont été rouverts par les services de la sûreté de wilaya, a appris l'APS vendredi auprès de ce corps constitué. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés par la sûreté de wilaya pour rouvrir à la circulation l'échangeur de Sidi Mabrouk vers les allées Benbatouche, celui à proximité du siège de l'unité secondaire de la Protection civile Sissaoui-Slimane, à l'entrée de la zone industrielle Palma, la route en contrebas de l'avenue Aouati Mustapha au centre-ville et celle menant vers l'avenue de la Soummam, à proximité du stade Chadid Hamlaoui, a précisé un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Des numéros verts ont été mis à la disposition des citoyens pour alerter les services de la sûreté pour « toute urgence ou

fermeture d'axes routiers », indique-t-on encore. De leur côté, les services de la Protection civile ont secouru trois personnes, repêché 4 véhicules emportés par les flots et effectué des dizaines d'opérations de pompage des eaux depuis des routes, des cités et des maisons dans la plupart des quartiers de Constantine, a souligné à l'APS, le chargé de la communication de la Protection civile, le lieutenant, Nouredine Tafer. Les personnes secourues ont été piégées par la montée des eaux sous un pont de la rue Rahmani Achour, a précisé la même source soulignant que les véhicules ont été également repêchés de la même zone, à proximité de la gare routière et « aucune perte humaine n'est à déplorer ». Aussi des dizaines d'opérations de pompage des eaux ont été effectuées par la Protection civile depuis les cités d'El Guemmas, Boudraa Salah, 4^e km, Boussouf, Daksi Abdeslem ainsi que depuis le Palais de la culture Mohamed

Laid-Al Khalifa, au cœur de la ville, a-t-on noté soulignant que plus de 50 éléments de sapeurs-pompiers de différents grades, neuf véhicules anti-incendie et deux ambulances ont été mobilisés pour les opérations de secours, lancées en coordination avec les services communaux de l'arrestation de 05 individus pour trafic de Constantine, et les travaux publics. En moins d'une heure, plus de 30 qués de la DGSN. L'opération s'est soldée par la mm de pluies accompagnées de très fortes chutes de grêle ont frappé la ville de Constantine, jeudi en fin de journée, a ajouté la même source. Les mis en causes d'après-midi provoquant des inondations ont été présentés à la justice pour association de malfaiteurs et la fermeture de plusieurs axes routiers, rappelle-t-on.

Tizi-Ouzou

Un réseau international de trafic de cocaïne démantelé

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Ouagnoun (Tizi-Ouzou) ont démantelé un réseau criminel international organisé composé de 05 individus spécialisés dans le trafic de cocaïne et des sommes d'argent, a indiqué jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et agissant sur informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues dures au niveau du territoire de compétence, les services de la sûreté de daïra de Ouagnoun

ont diligenté une enquête qui a permis le démantèlement d'un réseau criminel international organisé avec les services communaux de l'arrestation de 05 individus pour trafic de Constantine, et les travaux publics. En moins d'une heure, plus de 30 qués de la DGSN. L'opération s'est soldée par la mm de pluies accompagnées de très fortes chutes de grêle ont frappé la ville de Constantine, jeudi en fin de journée, a ajouté la même source. Les mis en causes d'après-midi provoquant des inondations ont été présentés à la justice pour association de malfaiteurs et la fermeture de plusieurs axes routiers, rappelle-t-on.

H.